



Ministère de l'Intérieur

Le 26 février 2020

Communiqué de presse

Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, se félicite de la dissolution, décrétée ce jour en Conseil des ministres par le président de la République, sur le fondement de l'article L. 212-1 du code de la sécurité intérieure, de l'association « Killuminatteam - les soldats dans le sentier d'Allah ».

Composée d'une quinzaine de membres, cette association, dont l'objet officiel était de « *venir en aide aux plus démunis et défendre la justice* », avait pour principale activité l'organisation d'actions de voie publique donnant lieu à des appels à la haine et à la violence, ainsi que la diffusion sur Internet de nombreux contenus et vidéos à caractère conspirationniste, antisémite, antichrétien et faisant l'apologie du terrorisme. Cette association n'hésitait pas à afficher comme références des personnes légitimant le djihad armé et à apporter un soutien explicite à des organisations dissoutes en raison de leur soutien à des organisations terroristes telles que *Daech*. Son président a d'ailleurs été condamné en novembre dernier à une peine d'emprisonnement ferme pour des faits de provocation directe à un acte de terrorisme et apologie publique d'un acte de terrorisme.

Christophe CASTANER déclare: « *cette dissolution est une nouvelle illustration de la volonté ferme du Gouvernement de lutter pied à pied contre toutes les manifestations du séparatisme islamiste portant atteinte aux lois et aux valeurs de la République, et plus généralement contre toutes les organisations incitant à la haine, la violence et à la discrimination.* »

Service de presse de M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr